

7 Janvier 2008

Association
des accidentés de la vie

Association reconnue d'utilité publique

La FNATH publie cinq nouveaux dépliants sur la santé au travail

La FNATH, association des accidentés de la vie, vient de publier de nouveaux dépliants d'information consacrés à la santé au travail. En effet, dans un contexte où les accidents du travail graves ne diminuent pas, où les maladies professionnelles, et en premier lieu les cancers professionnels et les troubles musculo-squelettiques explosent, et où enfin le stress au travail prend une importance toute particulière, la FNATH a décidé d'informer le plus largement possible le grand public sur ces questions.

Ainsi ces cinq nouveaux dépliants ont pour thème :

- **les accidents de travail,**
- **les maladies professionnelles,**
- **les maladies liées à l'amiante,**
- **les troubles musculo-squelettiques,**
- **le stress au travail - le harcèlement moral.**



Diffusé à 40 000 exemplaires chacun, ces dépliants, réalisés avec le soutien de la Direction générale du travail, seront largement distribués par l'ensemble des groupements départementaux de la FNATH, qui se tiennent à la disposition de toutes les personnes intéressées pour les renseigner, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches.

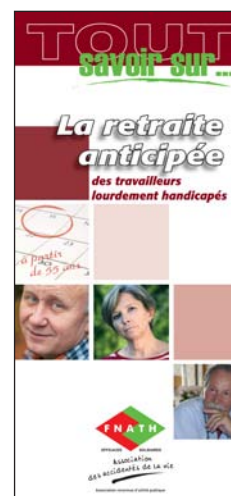
Ces dépliants sont gratuits et disponibles sur simple demande. Ils ont pour objectif de donner une information claire et simple aux personnes directement concernées.

Retrouvez les dernières publications de la FNATH, association des accidentés de la vie, disponibles sur demande :

Le guide du représentant des personnes handicapées, dont l'édition 2008 vient de paraître, donne une information claire pour aider les représentants des personnes handicapées dans l'ensemble des instances.



Quatre dépliants d'information sur la loi handicap :



Brochure sur les cancers professionnels : les cancers professionnels explosent. Cette brochure donne des clés pour agir et les principaux contacts.

